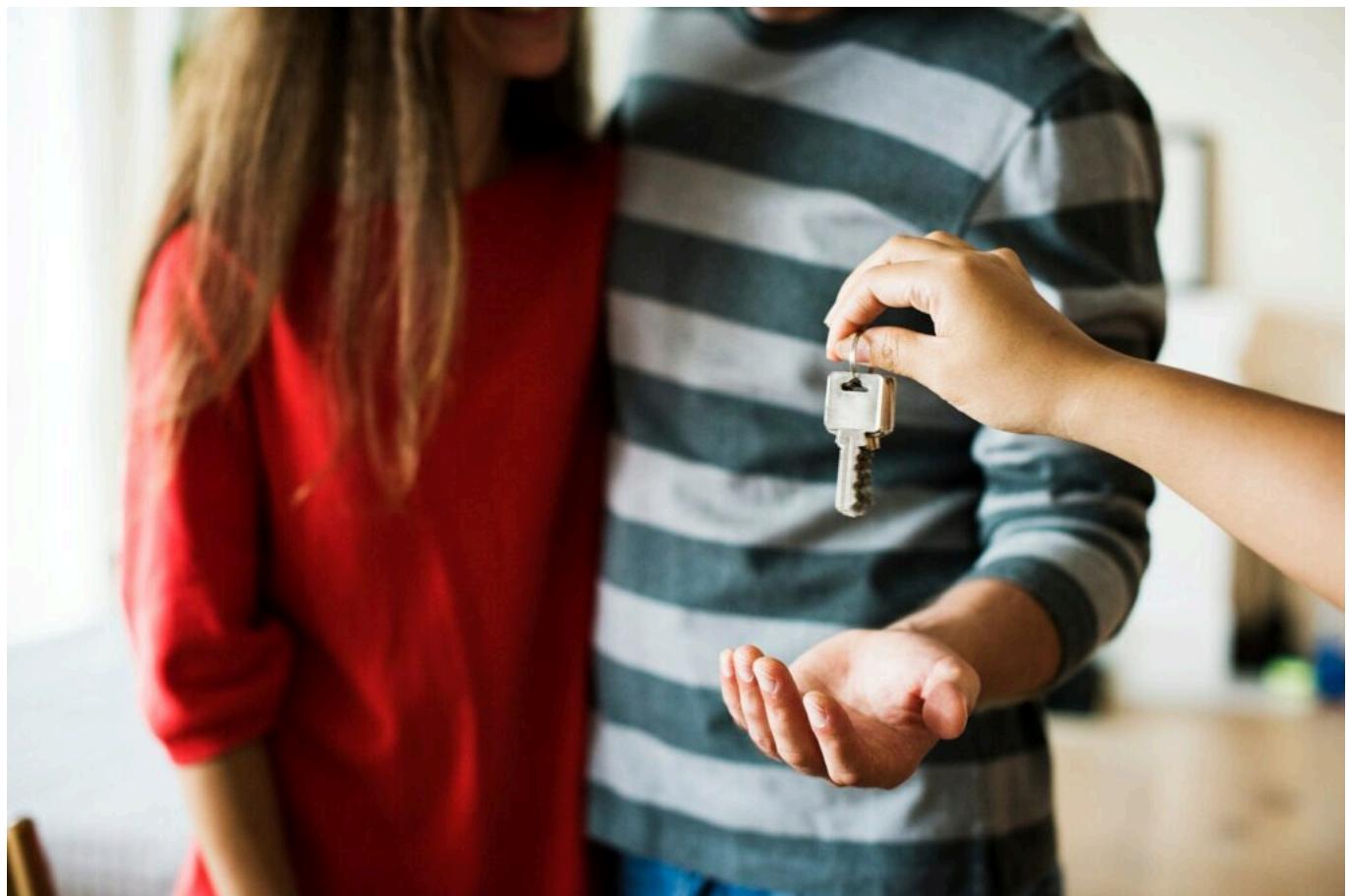


Ecrit par le 14 février 2026

PACA est la 2e région de vacances où les Français aimeraient investir dans l'immobilier



Quels sont les objectifs immobiliers des Français à la rentrée ? [Bricks.co](#), PropTech française d'investissement participatif en ligne spécialisée dans les projets d'investissement immobilier, a interrogé 3 624 Français pour savoir si la fin des vacances allait sonner la reprise des investissements immobiliers.

Quelle que soit leur destination durant leurs congés, la grande majorité des Français aimerait bien pouvoir y déménager pour y vivre. En effet, 86% des Français rêveraient de pouvoir acheter un bien immobilier dans la région de leurs vacances.

Ecrit par le 14 février 2026

Parmi toutes les destinations possibles, trois régions sont clairement plébiscitées par les Français. C'est en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée que plus de 17% seraient prêts à investir dans l'immobilier ou déménager. La deuxième région préférée est Provence-Alpes-Côte d'Azur avec près de 16% de votes, juste devant la Nouvelle Aquitaine avec 13%.

Où aimeriez-vous investir ou déménager ?	
Réponses	Pourcentages
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	17 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16 %
Nouvelle Aquitaine	13 %
Corse	10 %
Auvergne Rhône-Alpes	9 %
Bretagne	8 %
Normandie	7 %
Pays-de-Loire	4 %
Bourgogne Franche-Comté	4 %
Ile-de-France	3 %
Centre - Val de Loire	3 %
Grand Est	2 %
Hauts-de-France	1 %
DROM-COM	1 %
A l'étranger	1 %
Nulle part	1 %

©Bricks.co

Est-ce aussi la rentrée de l'immobilier ?

À la question « Prévoyez-vous d'investir dans l'immobilier à la rentrée ? », presque 1 Français sur 2 répond par l'affirmative. Ainsi, près de 47% des Français envisagent de se lancer dans la pierre avant la fin de l'année.

Pour les personnes qui souhaitent se lancer dans l'immobilier, plus de 37% vont opter pour un investissement locatif. Pour 29%, ce sera dans le cadre d'une résidence principale et pour 14% une résidence secondaire.

Quels freins ?

De nombreux facteurs peuvent empêcher la concrétisation d'un projet immobilier. Sans surprise, c'est le manque de budget pour 57% des Français qui arrive en tête, juste devant l'impossibilité de contracter un prêt bancaire à 49%. Plus surprenant, c'est le manque de temps qui bloque près de 42% des personnes interrogées.

Ecrit par le 14 février 2026

Si non, quels sont les principaux freins qui vous empêchent d'investir dans l'immobilier ?

Réponses	Pourcentages
Le manque de budget	57 %
L'impossibilité de contracter un prêt bancaire	49 %
Le manque de temps à y consacrer	42 %
Le manque de connaissances	41 %
Un taux d'endettement trop élevé	36 %
Les prix trop élevés de l'immobilier	35 %
Pas envie d'investir	32 %
Autre	3 %

©Bricks.co

Quid du financement participatif ?

Près de 47% des Français ignorent encore les rouages et l'intérêt du crowd funding pour investir dans l'immobilier. Pour les 53% qui en ont déjà entendu parler, plus de 29% seraient prêts à investir et contribuer à ce type de financement participatif.

La mise en place d'un projet immobilier avec un financement participatif peut être proposé par n'importe qui. Cependant, seulement 7% des Français ressentent l'envie de se lancer un jour dans ce type de projet alors que 46% ne sont pas du tout encore prêts.

Les vacances d'été ne sont pas finies pour tous, et PACA est la 1e destination

Ecrit par le 14 février 2026



Selon le baromètre des tendances pour les vacances d'été 2024 d'Easy Voyage, 27% des Français partent en vacances en septembre, soit autant qu'en juillet.

1 225€ de budget moyen par personne pour les vacances d'été

Le budget moyen par personne pour les vacances d'été 2024, incluant le transport, l'hébergement et les activités/sorties, s'établit à 1225 €.

Cette répartition budgétaire diffère selon les destinations choisies : ceux qui partent en France dépensent en moyenne 931 € par personne, tandis que ceux qui voyagent à l'étranger allouent environ 1516 € par personne.

Parmi les répondants, 64% prévoient de maintenir le même budget que l'année précédente, 19% prévoient de le réduire et 17% envisagent de le dépasser.

Émergence de septembristes

Une tendance notable pour l'été 2024 est l'émergence des « septembristes », des vacanciers choisissant de partir en septembre.

Ce choix, représentant 27% des départs, est motivé par des considérations budgétaires, climatiques et de confort, permettant d'éviter les pics de fréquentation touristique des mois de juillet et août.

Ecrit par le 14 février 2026

Les départs sont ainsi répartis avec 30% en août, 27% en juillet, et 16% en juin. Cette répartition montre un changement dans les habitudes de voyage, avec une préférence croissante pour des périodes moins fréquentées.

Une durée de séjour estivale modérée de 13,7 jours

La durée moyenne des séjours estivaux reste modérée avec une moyenne de 13,7 jours. La majorité des vacanciers (75%) partent pour une à deux semaines.

La répartition par tranche d'âge montre que les jeunes actifs (18-34 ans) optent pour des séjours d'une durée moyenne de 12,6 jours, les actifs (35-64 ans) pour 13,4 jours, et les seniors (65 ans et plus) pour 15,2 jours.

Les préférences en matière de transport montrent que 76% des vacanciers utiliseront la voiture pour leurs déplacements, favorisant ainsi les destinations accessibles par la route. La voiture reste en effet le moyen de transport privilégié car son coût est resté relativement stable par rapport à l'année précédente.

Les types d'hébergement préférés en France incluent les locations de vacances (38%), le camping (26%) et l'hébergement chez des amis ou en famille (21%).

Les destinations en France sont largement privilégiées, avec la Provence-Alpes-Côte d'Azur (19,1%), l'Occitanie (17,6%) et la Nouvelle-Aquitaine (15,4%) en tête des choix des vacanciers.

Provence-Alpes-Côte d'Azur, la destination n°1



Ecrit par le 14 février 2026



©Easy Voyage

35% des habitants de la région PACA ressentent le besoin de repartir en vacances dès leur retour

Ecrit par le 14 février 2026



Selon une étude récente réalisée par [OnePoll](#) et [72 Point Media](#) pour la marque japonaise de design [MUJI](#), 25% des Français ressentent encore le besoin de repartir en vacances dès leur retour. En région PACA, ce besoin est particulièrement prononcé, avec 35% des habitants qui ressentent l'envie de repartir en vacances immédiatement après leur retour.

Les vacances, ce moment tant attendu pour se détendre et enfin se reposer, ne parviennent pas toujours à combler nos attentes en matière de sommeil. En région PACA, 47% des habitants admettent se sentir tristes ou moroses au moment de revenir à leur quotidien, et 17% se disent même anxieux à l'idée de reprendre le travail ou leurs activités habituelles.

86% des habitants de la région considèrent qu'il est très important ou assez important de se sentir reposés à leur retour de vacances. Pourtant, malgré cette attente, 31% des habitants de la région PACA ne parviennent pas à se sentir pleinement revigorés.

Si ces chiffres vous parlent, c'est tout simplement qu'il est peut-être temps de repenser votre façon d'organiser vos prochaines vacances. Pour ce faire, MUJI a réalisé un quiz '[Journey to Better Sleep](#)', conçu pour vous aider à évaluer l'impact réel de vos vacances sur votre sommeil et par conséquent, sur votre bien-être.

Ecrit par le 14 février 2026

Châteaurenard : la Région PACA distribue une tenue unique dans un lycée de la ville



Suite à la proposition du gouvernement français d'introduire des tenues communes dans les établissements scolaires du territoire, la Région Sud a proposé aux lycées de son territoire d'essayer cette expérience dès la rentrée 2024. Deux lycées ont répondu favorablement dont le lycée Jean d'Ormesson à Châteaurenard qui ont distribué les tenues communes dès le mercredi 28 août 2024.

En janvier 2024, le gouvernement français a proposé d'intégrer une tenue vestimentaire commune dans certains établissements du territoire national qui se porteraient volontaires. Sensible au sujet, [la Région Sud](#) a répondu à l'appel de l'Élysée et a proposé à deux lycées de son territoire de tenter l'expérience dès

Ecrit par le 14 février 2026

la rentrée 2024.

Après consultation de toutes les parties concernées : parents, professeurs et élèves, deux lycées pacaïens ont pris la décision de répondre favorablement à cette offre. C'est le cas notamment du [lycée Jean d'Ormesson](#) qui se trouve dans la commune de Châteaurenard.



Crédit Photo : Pierre-Emmanuel Trigo et Sylabfilms

Lutter contre l'harcèlement scolaire

L'introduction de ces tenus communes est une réponse apportée par le gouvernement et plus particulièrement Gabriel Attal (ministre de l'Éducation au moment de la proposition du gouvernement) afin de lutter contre un problème majeur qui sévit dans les établissements : l'harcèlement scolaire. Les tenues ont été conçues pour atténuer la différenciation sociale entre les élèves et favoriser une équité dans les relations nouées.

Ce mercredi 28 août, [Solange Ponchon, conseillère régionale](#) et [Cyril Juglaret, conseiller régional](#) et président de la Commission d'appel d'offres de la Région PACA, ont représenté [Renaud Muselier](#), président de la Région Sud et se sont rendus au lycée Jean d'Ormesson pour remettre les tenues et

Ecrit par le 14 février 2026

assister au lancement de cette expérimentation. Ainsi, un trousseau de vêtements a été remis à chaque élève : 2 sweatshirts et 5 polos (2 manches longues et 3 manches courtes). D'une valeur de 250 €, il est financé à hauteur de 150 € par la Région Sud et de 100 € par l'Etat afin que les familles ne soient pas impactées financièrement.

55% des habitants de PACA ignorent que l'assurance scolaire intègre un accompagnement en cas de harcèlement



Ecrit par le 14 février 2026

Après les heures passées à tenter de dénicher le cartable idéal et à remplir les fiches de renseignements, c'est l'autre pensum de la rentrée : choisir une assurance scolaire ! Entre les garanties obligatoires et facultatives, ce produit d'assurance généralement indispensable est un casse-tête pour de nombreux parents, et ce, d'autant plus qu'il est largement méconnu et se prête à de nombreuses idées reçues. Tel est l'enseignement de la nouvelle étude menée par [Leocare](#), première néo-assurance multiservices 100 % mobile, en partenariat avec [Poll&Roll](#).

L'assurance scolaire, ce produit totalement inconnu de 24% des Pacaïens

C'est un rituel quasi immuable de la rentrée. Dès la première semaine, les établissements vont demander aux parents de leur fournir une attestation d'assurance scolaire pour leur enfant. Généralement facultatif pour les activités obligatoires, c'est-à-dire celles inscrites dans l'emploi du temps prévu de l'élève, mais requis pour les animations annexes (classes de découverte, voyages scolaires, ateliers, études surveillées, etc.) et la cantine, ce sésame est de fait quasi indispensable : seuls 10% des élèves n'en ont pas besoin.

Et pourtant ! 12% des Pacaïens pensent que l'assurance scolaire n'est pas vraiment, voire aucunement, obligatoire. En cause ? Un manque de communication et d'informations claires sur le sujet : 55% des répondants ignorent le rôle de l'assurance scolaire.

La chose est d'autant plus dommageable que l'assurance scolaire est un produit essentiel, auquel près d'un tiers des parents (26%) ont déjà eu recours, dont 13% à plusieurs reprises. En revanche, 11% des Pacaïens déclarent n'avoir jamais souscrit, à tort ou à raison, la moindre assurance scolaire.

Plus de la moitié des parents l'ignorent, et pourtant : le harcèlement scolaire est désormais pris en charge par les assureurs

L'assurance scolaire étant peu connue, les Pacaïens en ont souvent une perception réduite. 87% estiment qu'elle permet avant tout de couvrir des dégâts matériels, 85% des frais médicaux pour blessure et 61% un vol de matériel. En revanche, seuls 45% savent qu'elle intègre aussi un accompagnement en cas de harcèlement scolaire. Or, le harcèlement scolaire est un véritable fléau qui impacte toujours plus de jeunes : 1 collégien ou lycéen sur 5 en est aujourd'hui victime en France. Et plus la prise en charge de l'enfant est tardive, plus les conséquences sont graves.

Interrogés sur cette question, les parents attendent notamment des assurances scolaires un dispositif de prise en charge psychologique (78%), une assistance juridique (71%), une indemnisation des dommages (60%), de la prévention et davantage de sensibilisation (56%), ou encore une protection contre les atteintes à la réputation en ligne (59%).

« Encore aujourd'hui, l'assurance scolaire reste méconnue, ainsi que les garanties proposées. Et pourtant ! Et pourtant, il y a fort à parier que l'assurance scolaire sera obligatoire au moins une fois au cours de la scolarité d'un enfant. En outre, elle intègre des dispositifs et services d'accompagnement en cas de harcèlement scolaire, et notamment de cyberviolences, qui affectent aujourd'hui un collégien ou lycéen sur cinq. Usurpation d'identité, attaques gratuites, utilisation de photos sans

Ecrit par le 14 février 2026

consentement, revenge porn... Face à la multiplication des violences, les assureurs proposent désormais des prises en charge dédiées dans le cadre de l'assurance scolaire. D'où l'importance de bien connaître cette protection du quotidien, et de procéder à un comparatif des contrats et des assureurs », explique [Christophe Dandois](#), cofondateur de Leocare.

Énergies renouvelables : où en sommes-nous dans le Vaucluse ?



Alors que le département de Vaucluse est classé parmi les zones les plus chaudes du pays, la production d'énergie verte et en particulier d'origine solaire y est l'une des plus faibles de France. Alors que le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité

Ecrit par le 14 février 2026

des territoires (SRADDET) de la région PACA prévoit une autosuffisance électrique dans 30 ans, cet objectif est-il atteignable ?

C'est une grande première qui devrait faire date. Au premier semestre de l'année 2024, les pays de l'Union Européenne ont produit davantage d'électricité provenant de l'éolien et du solaire que des énergies fossiles. 30% pour être précis (source : Think tank Ember). L'UE s'est fixée comme objectif 42,5% à l'horizon 2030. De son côté la France, affiche 22,2%. Et si on zoome d'avantage, en PACA nous sommes à 11% et dans le département de Vaucluse à 3% !

Et cela pour l'ensemble des sources d'énergies renouvelables (ENR) : hydroélectricité, solaire, éolien, biomasse, géothermie, méthanisation...

Si la France est en retard, le Vaucluse fait figure de mauvais élève

Dans le Vaucluse, l'hydroélectricité représente aujourd'hui 84% de la production d'énergie verte et le photovoltaïque 11% (source : Enedis). Le plus gros site de production d'électricité hydraulique est installé au niveau de la commune de Bollène, sur un canal parallèle au Rhône (barrage de Donzère-Montdragon). Il a été inauguré par Vincent Auriol en 1952, c'est-à-dire une éternité ! Il a fallu attendre 2019 pour qu'un autre projet d'envergure utilisant des énergies renouvelables soit mis en œuvre. Il s'agit de la centrale photovoltaïque flottante de Piolenc, avec ses 47 000 panneaux (soit 22 hectares), elle fût un temps la plus grande d'Europe.



Ecrit par le 14 février 2026

[Centrale hydroélectrique de Bollène](#). ©CNR Bollène



Centrale solaire flottante de Piolenc. DR

Concernant l'éolien, il est très peu développé en Provence, en raison de la présence de plusieurs bases aériennes (Salon, Istres, Orange).

En résumé, aujourd'hui dans le Vaucluse, 97% de l'énergie consommée est encore d'origine fossile et nucléaire, alors que le département a été un des pionniers en France, en matière de photovoltaïque.

Donc, si la France est en retard, le Vaucluse fait figure de mauvais élève, alors que les potentiels naturels sont importants et pas uniquement sur le photovoltaïque.

La puissance publique à l'initiative

Conscient de ce retard et de la nécessité absolue d'une transition énergétique rapide, l'État a défini des objectifs et un cadre au travers de la loi APER (mars 2023). Celle-ci donne aux communes un rôle central dans ce chantier d'envergure aux allures de course contre la montre. Dans chaque département un référent a été nommé, dans le Vaucluse, il s'agit de Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras. Il coordonne un groupe de travail réunissant tous les acteurs concernés (DREAL, Enedis, Direction

Ecrit par le 14 février 2026

Départementale des Territoires, Syndicat d'énergie vauclusien...). En mai 2023, une cartographie recensant les zones du département offrant du potentiel pour les énergies renouvelables a été établie. Elle a été envoyée à toutes les communes du département qui devront, après consultations du public et délibérations, définir des zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (ZAER). « Il s'agit de donner un signal politique fort à tous les porteurs de projets », précise Bernard Roudil, sous-préfet.



©Boralex (Peyrolles-en-Provence)

« La volonté doit être d'abord politique », affirme Fabrice Liberato, le président du SCoT Cavaillon - Coustellet - Isle-sur-la-Sorgue

Même son de cloche du côté des élus locaux. « La volonté doit être d'abord politique », affirme [Fabrice Liberato](#), le président du [SCoT Cavaillon - Coustellet - Isle-sur-la-Sorgue](#). Consciente de l'importance d'une démarche concertée et commune, cette interco s'est rapidement saisie du sujet. Ses travaux devraient aboutir sur des premières réflexions et propositions, qui seront présentés aux élus des 21 communes de ce SCoT en septembre prochain. À suivre...

De son côté la communauté d'agglomération du Grand Avignon s'est également engagée dans la

Ecrit par le 14 février 2026

transition écologique au travers de son projet de territoire et d'un plan climat Territorial ambitieux. Cette collectivité se fixe pour objectif, sur son territoire, de multiplier par trois la production en énergies renouvelables et de diviser par deux la consommation. Avec cet effet de ciseau l'autosuffisance pourrait être atteinte à l'horizon 2050.

Multiplier par trois la production d'énergie photovoltaïque à l'échéance 2030

Concernant le photovoltaïque (près de 70% du potentiel des énergies vertes du département), l'objectif est de multiplier par trois sa production à l'échéance 2030. Outre le développement des équipements domestiques, plusieurs projets d'envergure sont dans les starting-block, du côté d'Orange, de Bollène ou de Cairanne. C'est sans compter aussi sur toutes les initiatives issues des collectivités et des entreprises, avec notamment de très nombreux projets de couverture de toits de bâtiment ou de parking. La densité et le maillage du réseau Enedis offre de nombreuses possibilités de raccordement aux installations domestiques et industrielles, confirme Bernard Roudil.

Mais il n'y a pas que le photovoltaïque dans la transition énergétique. Pour les experts, il est essentiel de pouvoir développer un mix énergétique adapté aux besoins et aux ressources de chaque territoire. Et au moins pour une raison. La production photovoltaïque ne peut qu'être diurne, donc ne couvrir qu'une partie des besoins. Sachant qu'aujourd'hui on n'a pas trouvé de vraies solutions industrielles pour stocker l'électricité. De ce point de vue, la géothermie présente un potentiel important, notamment grâce à la présence de nombreuses nappes phréatiques. Ce que confirme Bernard Roudil, responsable du groupe de travail chargé de la transition énergétique pour le département de Vaucluse. On estime qu'au moins 15% de l'énergie consommée pourrait provenir ce mode de production encore trop peu utilisé.

Mais l'impulsion donnée par l'État, qui ne donne qu'un cadre et pas de moyens ou de facilités précises (sauf des droits de dérogations sur des zones dites rouges), sera-t-elle suffisante pour atteindre les objectifs fixés et gagner la bataille qui est engagée ?

Le Vaucluse, pionnier en matière de photovoltaïque

Bien qu'aujourd'hui la part de la production d'électricité verte dans le département de Vaucluse reste faible (3%) de nombreux projets dans le domaine du photovoltaïque ont été novateurs ou importants par leur taille.

Historiquement, c'est sur le plateau de Sault que la première grande centrale photovoltaïque a été déployée. Il s'agissait de reconvertis une partie des anciennes installations de dissuasion nucléaire du plateau d'Albion, démantelées en 1998. Mise en service en 2010, cet équipement fut une des premières centrale au sol de France. Les 16 400 panneaux, soit 3 hectares de surface utile délivrent une puissance de 1,2 MWc, de quoi fournir en énergie 600 foyers.

Autre avant-première, avec la première centrale photovoltaïque flottante à Piolenc (Vaucluse). Installée sur une partie d'une ancienne gravière, cette centrale a été mise en service en 2019. En juillet 2023, une seconde tranche s'est ajoutée, faisant de Piolenc la plus importante centrale photovoltaïque flottante d'Europe. Avec 47 000 panneaux soit 22 hectares au total elle produit 22 MWc, de quoi alimenter 6 000

Ecrit par le 14 février 2026

foyers (hors chauffage). Ce qui permet à Piolenc de revendiquer le titre de ville à énergie positive (elle produit plus qu'elle ne consomme).

Pour en savoir plus sur la centrale photovoltaïque flottante de Piolenc

[L'avignonnais Q Energy va réaliser la plus grande centrale solaire flottante d'Europe](#)

On estime qu'en France, le potentiel du solaire flottant à quelque 20 GW répartis sur 1300 sites potentiels

En 2022, sur une partie de l'ancienne carrière d'extraction de granulats de Peyrolles-en-Provence (Bouches-du-Rhône) une autre centrale flottante a été installée, d'une taille un peu plus modeste (12 hectares tout de même) elle génère une puissance de 14,7 MWc. De quoi là aussi satisfaire les besoins des habitants, même si l'électricité produite est injectée dans le réseau Enedis.

Cette technologie présente plusieurs avantages. Il limite l'évaporation des plans d'eau et offre des rendements améliorés grâce à l'effet refroidissant de l'eau. Et, surtout le solaire flottant n'utilise pas de terres agricoles. En France, on estime son potentiel à quelque 20 GW répartis sur 1300 sites.

Départements et villes largement mobilisés

Le [Département de Vaucluse](#) n'a pas attendu la mise en œuvre du plan climat pour avancer. La collectivité présidée par Dominique Santoni a déjà ainsi déployé des panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments publics comme des collèges notamment.

Même si les projets de développement des ENR sont laissés à l'initiative des communes, la communauté d'agglomération du [Grand Avignon](#) entend y jouer un rôle central. Outre la définition de grandes orientations stratégiques, l'EPCI assurera la coordination et le suivi des projets. À ce jour, 31 actions ont planifiées.

D'ores et déjà, sur le foncier maîtrisé par le Grand Avignon, les orientations prises sont :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics pour réduire les consommations avec développement d'énergies renouvelables en autoconsommation collective si possible (étude en cours sur Agroparc),
- Couverture des parkings relais en ombrières,
- Etude de la couverture des bassins de rétention en photovoltaïque.

Ecrit par le 14 février 2026

D'autres initiatives locales sont également à signaler dont certaines comme à Mérindol où, à l'initiative de son maire, Philippe Batoux, une coopérative associant la collectivité et ses habitants a été créée pour déployer une petite centrale photovoltaïque.

De son côté la région PACA a lancé le 15 juillet dernier une grande [consultation en ligne pour collecter des données nécessaires à la planification écologique](#) dans la région. Les fruits de ses travaux devrait être présentés à la fin de l'année 2024.

Les projets et réalisations du département de Vaucluse sur son patrimoine bâti

Sites équipés de panneaux photovoltaïque en 2024 :

- Espace Départemental des Solidarités : Apt, 120 m², 34 MWh de production annuelle estimée
- Centre routier d'Apt : 80 m², 25 MWh de production annuelle estimée

Sites équipés de panneaux en 2025 :

- MEMENTO (pôle des patrimoines Agroparc Avignon) 500 m², 43 MWh de production annuelle estimée (dont 136 MWH en autoconsommation)
- SLL Sorgues (service Livre et lecture) 70 m², puissance installée : 15 KWc
- MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) 250 m², puissance installée : 49 KWc

Une convention d'occupation a été signée avec un tiers investisseur afin d'équiper 8 collèges en panneaux photovoltaïques, avec revente totale de l'électricité par l'investisseur :

- Production 2022 : 1 318 MWh
- Production 2023 : 1 385 MWh

Projet de déploiement de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments en autoconsommation collective :

- Objectif : atteindre 1/3 de la consommation électrique du Département soit une production de 1 690 MWH/an
- Création de 15 boucles d'autoconsommation collectives alimentant une trentaine de bâtiments du Département
- Au cœur de ces 15 boucles, une vingtaine de bâtiments seront étudiés pour être potentiellement équipés de panneaux PV
- Installation des panneaux envisagée sur 2026/2027

PACA : appel à candidatures pour la

Ecrit par le 14 février 2026

5ème édition du Prix Santé Entrepreneurs



Engagée auprès de 6.500 chefs d'entreprises et entrepreneurs sur la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse, Harmonie Mutuelle lance l'appel à candidatures pour une nouvelle édition du Prix santé entrepreneurs. Cette initiative a pour objectif de valoriser et récompenser les actions d'entrepreneurs en faveur de la santé et du bien-être de leurs salariés ou de leur environnement.

Les entrepreneurs des régions PACA et Corse, adhérents ou non d'[Harmonie Mutuelle](#) ont jusqu'au 25 septembre s'ils veulent participer à la 5^{ème} édition du Prix Santé Entrepreneurs organisée par l'acteur majeur de la protection sociale en France. Une dotation de 5.000 euros est prévue pour le premier prix et 1.000 euros seront attribués aux prix coup de cœur. Les lauréats régionaux seront connus le 11 octobre avant les lauréats nationaux dévoilés de 8 novembre.

Récompenser les actions à impact positif sur la santé et l'environnement

Ecrit par le 14 février 2026

Harmonie Mutuelle, protège plus de 140 000 entrepreneurs en complémentaire santé. Engagés pour améliorer les conditions de travail et valoriser le fait que la santé et le bien-être sont des conditions sine qua non de la réussite entrepreneuriale, les adhérents élus entrepreneurs membres de la commission Harmonie Mutuelle Entrepreneurs sont à l'origine de la création du Prix Santé Entrepreneurs.

Les prix nationaux seront attribués et remis aux entrepreneurs qui ont menés des actions internes à impact positif dans le domaine de la santé. Ils seront décernés selon les critères suivants :

- La santé, le bien-être du chef(fe)d'entreprise
- La santé, le bien-être de ses salariés
- La santé, le bien-être de ses clients
- La santé, le bien-être de son environnement au sens large

« Nous sommes fiers d'accompagner les entreprises dans leurs démarches de qualité de vie au travail et d'actions en faveur de l'environnement. Chez Harmonie Mutuelle, nous sommes convaincus qu'intégrer la santé dans une démarche globale de performance est une condition de réussite et de longévité entrepreneuriales. En qualité d'Entreprise Mutualiste à Mission, engagée auprès des entrepreneuses, des entrepreneurs et de leurs salariés, nous mettons en œuvre des solutions innovantes pour les protéger et les accompagner dans leur vie professionnelle et personnelle. Avec le Prix Santé Entrepreneurs, nous valorisons les initiatives innovantes menées dans les territoires, au service de la santé, du bien-être et de la solidarité entre entrepreneurs. Une mission qui est au cœur de notre raison d'être. » a déclaré [Robert Jimenez](#), directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse chez Harmonie Mutuelle.

PACA : EDF et France Travail s'engagent en faveur de l'emploi et du recrutement sur le territoire

Ecrit par le 14 février 2026



Frédéric Busin, directeur Action Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur Groupe EDF et Pascal Blain, directeur France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont engagés via la signature d'un accord à poursuivre leur action commune en faveur de l'emploi et du recrutement. Cet accord prévoit une amplification des plans d'exécution et des actions engagées depuis de longue date.

[EDF](#) et [France Travail](#) poursuivent leur collaboration historique. Les deux structures « essentielles » à l'économie française, partenaires depuis de très nombreuses années, se sont engagés via la signature d'un nouvel accord sur deux axes et enjeux d'avenir : la promotion des métiers en tension et le recrutement.

[Frédéric Busin](#), directeur Action Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur Groupe EDF a expliqué, suite à ce nouveau partenariat, l'importance des enjeux du Groupe EDF sur le plan des compétences et les actions qui seront mises en place : « En 2024, dans la région, nous accueillerons plus de 1100 nouveaux collaborateurs et les besoins de recrutement se poursuivront dans les prochaines années. Dans un contexte de relance du programme nucléaire, de développement des énergies renouvelables, et de reprise des investissements dans l'hydraulique, le groupe EDF augmente ses volumes de recrutement pour répondre aux besoins en compétences industrielles, techniques et numériques dans la durée. »

Des actions de formation et d'insertion professionnelle

EDF et France Travail poursuivront leurs actions de formation et d'adaptation au poste de travail des

Ecrit par le 14 février 2026

candidats retenus et privilégieront l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi. Cela peut englober plusieurs cas : personnes sortant de formation, stages et alternance, jeunes suivis dans le cadre du Contrat Engagement Jeune, personnes éligibles aux Emplois francs, personnes accompagnées par France Travail à la suite d'un licenciement économique.

« Avec plus de 1000 postes à pourvoir par année dans la région, le groupe EDF propose de véritables opportunités de carrière qui permettent de répondre aux enjeux de la transition énergétique. France Travail soutient le développement du groupe en faisant connaître la diversité de ses métiers et en sélectionnant des nouveaux profils de candidats grâce à des méthodes de recrutement innovantes basées principalement sur les savoir-être et la motivation, complétées par de la formation. », a de son côté précisé [Pascal Blain](#), directeur France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les deux partenaires agiront également pour la diversité des emplois dans l'industrie énergétique et sa sensibilisation auprès des candidats ou demandeurs d'emploi. Un accent particulier sera mis lors de la Semaine de l'Industrie, de Forindustrie et de la Semaine des métiers du nucléaire, deux évènements d'emploi et formation.

Encore quelques jours pour candidater aux Trophées des Transitions et de la RSE

Ecrit par le 14 février 2026



Le [**LAB RSE innovation**](#) organise la 20^e édition de ses Trophées des Transitions et de la RSE Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les entreprises ont jusqu'au mercredi 31 juillet pour envoyer leur candidature.

Les entreprises ayant au moins deux ans d'ancienneté et un salarié (cela peut être le créateur de l'entreprise) qui ont la responsabilité sociétale au cœur de leur stratégie peuvent candidater aux Trophées des Transitions et de la RSE PACA et aux Trophées des Transitions et de la RSE départementaux.

Ces Trophées sont l'occasion pour les entreprises de faire le point sur leur démarche RSE en bénéficiant d'un pré-diagnostic mettant en lumière les points forts et les points faibles de leurs actions. Les entreprises pourront également bénéficier d'un label engagé RSE et responsibility europe en économisant jusqu'à 50% du coût du label. L'obtention d'un trophée permet la valorisation de la qualité de travail, le gain de reconnaissance et de fierté des salariés, la valorisation des parties prenantes (salariés, fournisseurs, clients, actionnaires, collectivités), le gain de notoriété, une reconnaissance comme étant une structure leader de la Responsabilité Sociétale en région PACA, ou encore l'appartenance à une communauté d'une centaine de lauréats.

Ecrit par le 14 février 2026

Pour envoyer sa candidature, il suffit de créer un compte sur le site d'Acesia et de remplir [le questionnaire en ligne](#), avant le mercredi 31 juillet, qui est axé sur la vision et la gouvernance, les ressources humaines et les aspects sociaux, l'environnement, la réalisation-fabrication des produits/services, ainsi que l'ancrage territorial.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).